



PAR COURRIEL

Québec, le 29 juin 2026

Objet : Demande d'accès à des documents administratifs
Notre dossier : 16310/26-279

Bonjour,

Nous donnons suite à votre demande formulée en application de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après « la Loi »), visant à obtenir le ou les documents suivants :

1. Où et sous quelle forme peut-on consulter les données officielles les plus récentes concernant les sorties sans diplôme aux cégeps? Le cas échéant, le Ministère utilise-t-il cette terminologie pour le collégial, ou existe-t-il un indicateur équivalent permettant d'analyser ce phénomène?
2. Dans les données disponibles pour les cégeps anglophones, est-il possible de distinguer les étudiants francophones des étudiants anglophones, ou plus largement d'identifier des variables permettant une analyse selon des caractéristiques linguistiques (p. ex. langue maternelle, langue d'usage, langue d'enseignement antérieure)? À défaut, existe-t-il des approches méthodologiques reconnues à considérer?
3. Nous voulons également connaître la langue d'enseignement antérieure des étudiants dans tous les cégeps anglophones publics mentionnés ci-dessus, préférablement à travers des données concernant la langue d'enseignement principale des élèves au secondaire et ce, répartie par quel cégep ils fréquentent actuellement. De plus, est-ce que le ministère de l'éducation supérieure maintient des registres des écoles secondaires d'où les cégépiens ont gradué ou de quelle commission scolaire ils proviennent. Ces données sont-elles accessibles au public?

Tout d'abord, il y a lieu de préciser que l'article 1 de la Loi accorde un droit d'accès aux documents détenus par un organisme public dans l'exercice de ses fonctions. Celui-ci permet donc d'obtenir des documents et non des réponses à des questions spécifiques.

Vous trouverez ci-joint le document pouvant répondre partiellement à votre demande.

... 2

En effet, le Ministère ne produit pas d'indicateur relatif aux « sortie sans diplôme » au niveau collégial. Il produit cependant des taux de diplomation des cohortes de nouveaux inscrits dans les programmes menant au DEC. Les données sont présentées pour l'ensemble de la population des nouveaux inscrits au collégial dans le réseau public. Les collèges concernés par votre demande offrent un enseignement en anglais. Les statistiques présentées sont les cinq dernières cohortes disponibles, à une lecture des données d'automne 2025. La cohorte d'automne 2019 est la plus récente pour laquelle est disponible le taux de sanction deux ans après la durée prévue.

Veuillez noter également que le fait de ne pas avoir obtenu de diplôme deux ans après la durée prévue du programme ne signifie pas que les étudiants aient quitté les études collégiales sans diplôme. Certains peuvent prendre plus de temps pour terminer leurs études collégiales, d'autres peuvent prendre une pause et revenir.

Vous trouverez ci-annexé une reproduction de l'article de la Loi ainsi mentionné.

Nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Originale signée

Ingrid Barakatt
IB/SD/mc

p. j. 3

Taux global d'obtention d'une sanction des études collégiales (DEC et AEC) 2 ans après la durée prévue des études des nouveaux inscrits au collégial, aux trimestres d'automne de 2015 à 2019, à l'enseignement ordinaire, pour les collèges demandés et l'ensemble des collèges, selon la langue d'enseignement au secondaire

Données pour l'ensemble du réseau public

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, Direction générale de la planification et de la performance, Direction des statistiques et de l'information de gestion, CSE Indicateurs Cheminement collégial, version 2025 (Réf. : D26_279_DAIP_Indic_Dip_DEC_AEC_DP2_NI_Langue_ens_V2025.xlsx).

« Mise en garde : en raison des risques de réidentification d’individus et d’accès à des renseignements personnels causés par la présence de petits nombres dans les données du présent fichier, celui-ci ne doit pas être partagé ni publié sous quelque forme que ce soit à l’extérieur du réseau collégial ou du ministère de l’Enseignement supérieur. »

Le fichier comprend deux onglets :

- 1. La présentation du contenu du fichier;
- 2. Le taux global d'obtention d'une sanction au collégial deux ans après la durée prévue des études pour les 8 collèges anglophones demandés: Gaspésie Pavillon (section anglophone), Collège Héritage, Collège Dawson, Vanier College, Cégep John Abbott, Cégep Champlain à Lennoxville, Cégep Champlain-Saint-Lawrence et Cégep Champlain à Saint-Lambert ainsi que pour l'ensemble des cégeps dont la langue d'enseignement est le français ou l'anglais.

Les onglets sont situés en bas, à la gauche de la barre de défilement horizontal. Pour se déplacer d'un onglet à l'autre, il suffit de cliquer sur celui qu'on désire.

Pour obtenir l'information désirée, activez l'utilitaire « Filtre ». Dans un premier temps, vous devez sélectionner toute la zone de données de la feuille, incluant les titres des champs d'information inscrits à la ligne 10. La plage de données s’étend de la cellule A10 jusqu’à la dernière cellule, en bas, à l’extrême droite. Une fois la plage de données identifiée, activez l'utilitaire « Filtre » en sélectionnant la commande « Filtre » du menu « Données ». Des flèches pointant vers le bas apparaissent alors à la droite de chaque titre des champs d'information de la ligne 10. Pour sélectionner une information, par exemple, l'ensemble des nouveaux inscrits sans distinction de sexe, cliquez sur la flèche pointant vers le bas du champ d'information. Une liste apparaît, il suffit alors de sélectionner la valeur désirée (par exemple, Total). Pour voir la totalité des valeurs possibles d'un champ, utilisez la barre de défilement vertical à droite de la liste.

Devez-vous vraiment imprimer ces tableaux? Si vous avez besoin d'effectuer l'impression de certains tableaux, il est recommandé de vérifier le nombre de pages avant de procéder. Pensons à l'environnement!

Les nouveaux inscrits au collégial

Les étudiants retenus dans cette catégorie ont la caractéristique commune d'avoir commencé leurs études collégiales à un même trimestre d'automne. La majorité des nouveaux inscrits au collégial étaient au secondaire au cours de l'année scolaire précédente. Par exemple, près de 88 pour cent des nouveaux inscrits au collégial à l’automne 2024, à l’enseignement ordinaire, dans les programmes de DEC avaient obtenu une sanction des études secondaires au cours de l’année scolaire qui précède leur entrée au collégial (2023-2024). Par ailleurs, on notera qu’à partir de l’automne 2004 (date à partir de laquelle les collèges transmettent de l'information permettant d'identifier ces étudiants), sont exclues de la population observée les personnes possédant déjà une qualification qui s’inscrivent au collégial à la demande d’un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l’obtention ou du recouvrement du droit d'exercice professionnel au Québec.

Notes des tableaux

- 1 Les données sont présentés selon le **collège**, ainsi que pour l'ensemble des cégeps selon la langue d'enseignement au collégial (français et anglais). Les données sont présentées seulement pour le secteur anglophone du cégep de la Gaspésie et des Îles.
- 2 Il s'agit de la **langue d'enseignement au secondaire**. On retrouve une valeur indéterminée lorsque le dossier de l'étudiant au secondaire est absent.
- 3 La **cohorte** est désignée par le trimestre d'automne de l'année de la première inscription au collégial.
- 4 Les résultats obtenus dans un regroupement de moins de 30 **nouveaux inscrits** doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe. Les résultats ne sont pas présentés (« n.p. » signifiant non publiable) quand le nombre d'étudiants est inférieur à 5.

- 5 Le **taux d'obtention d'une sanction des études collégiales est calculé 2 ans après la durée prévue des études**, c'est-à-dire 4 ans pour les programmes de DEC de la formation préuniversitaire** et 5 ans pour ceux de la formation technique***. Pour les cheminements en accueil ou en transition, le taux est donné 5 ans après le début des études collégiales. La mesure indique le taux global d'obtention d'une sanction des études collégiales, soit la somme des DEC et des AEC obtenus par les étudiants de la cohorte. Seule la première sanction des études collégiales obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. Si un étudiant a obtenu plus d'une sanction des études à une même année-session, on privilégie le diplôme d'études collégiales (DEC) effectivement émis. Un étudiant inscrit dans un programme de double cheminement de la formation préuniversitaire est considéré diplômé dans un même programme s'il a obtenu une sanction dans au moins un des deux programmes de sanction rattachés au programme de sa première inscription.

** Malgré le fait que la durée prévue des programmes de doubles cheminements de la formation préuniversitaire est de 3 ans, le taux d'obtention d'une sanction des études collégiales de ces programmes est calculé après 4 ans comme tous les programmes de DEC de la formation préuniversitaire. Ce type de programmes conduit à l'obtention de deux DEC et les deux dernières positions de leur code de programme sont situées entre 11 et 16.

*** Malgré le fait que la durée prévue des programmes *Navigation (248B0)* et *Techniques de génie mécanique de marine (248D0)* de la formation technique est de 4 ans, le taux d'obtention d'une sanction des études collégiales de ces programmes est calculé après 5 ans comme tous les programmes de DEC de la formation technique. Ces programmes ont une année de plus, car les stages en mer sont intégrés dans le cursus de formation et constituent une exigence pour exercer la profession.

Taux d'obtention d'une sanction des études collégiales (DEC + AEC) 2 ans après la durée prévue, des nouveaux inscrits au collégial, à l'enseignement ordinaire, aux trimestres d'automne de 2015 à 2019, à l'enseignement ordinaire, pour les collèges demandés et l'ensemble des collèges, selon la langue d'enseignement au secondaire

Données pour l'ensemble des collèges du réseau public

Les notes explicatives sont présentées à l'onglet Présentation.

Pour trier les données ou en extraire à l'aide d'un filtre, sélectionnez la zone de travail de la cellule A14 jusqu'à la dernière cellule à l'extrémité droite.

Devez-vous vraiment imprimer ces tableaux? Si vous avez besoin d'effectuer l'impression de certains tableaux, il est recommandé de vérifier le nombre de pages avant de procéder. Pensons à l'environnement!

No Collège	Nom du collège ¹	Langue d'enseignement au secondaire ²	Cohorte Automne ³	Nouveaux inscrits au collégial ⁴	Taux global d'obtention d'une sanction des études collégiales (DEC + AEC) 2 ans après la durée prévue ⁵
900001	Gaspésie Pavillon (section anglophone)	Anglais	2015	14	42,9
900001	Gaspésie Pavillon (section anglophone)	Anglais	2016	13	53,8
900001	Gaspésie Pavillon (section anglophone)	Anglais	2017	18	33,3
900001	Gaspésie Pavillon (section anglophone)	Anglais	2018	16	43,8
900001	Gaspésie Pavillon (section anglophone)	Anglais	2019	10	50,0
900001	Gaspésie Pavillon (section anglophone)	Français	2015	11	63,6
900001	Gaspésie Pavillon (section anglophone)	Français	2016	17	52,9
900001	Gaspésie Pavillon (section anglophone)	Français	2017	13	46,2
900001	Gaspésie Pavillon (section anglophone)	Français	2018	11	54,5
900001	Gaspésie Pavillon (section anglophone)	Français	2019	12	66,7
900001	Gaspésie Pavillon (section anglophone)	Valeur indéterminée	2015	3	n.p.
900001	Gaspésie Pavillon (section anglophone)	Valeur indéterminée	2016	3	n.p.
900001	Gaspésie Pavillon (section anglophone)	Valeur indéterminée	2017	1	n.p.
900001	Gaspésie Pavillon (section anglophone)	Valeur indéterminée	2018	1	n.p.
900001	Gaspésie Pavillon (section anglophone)	Valeur indéterminée	2019	1	n.p.
900001	Gaspésie Pavillon (section anglophone)	Total	2015	28	50,0
900001	Gaspésie Pavillon (section anglophone)	Total	2016	33	51,5
900001	Gaspésie Pavillon (section anglophone)	Total	2017	32	37,5
900001	Gaspésie Pavillon (section anglophone)	Total	2018	28	50,0
900001	Gaspésie Pavillon (section anglophone)	Total	2019	23	56,5
919001	Collège Héritage	Anglais	2015	212	41,5
919001	Collège Héritage	Anglais	2016	211	45,5
919001	Collège Héritage	Anglais	2017	224	43,8
919001	Collège Héritage	Anglais	2018	203	50,2

No Collège	Nom du collège ¹	Langue d'enseignement au secondaire ²	Cohorte Automne ³	Nouveaux inscrits au collégial ⁴	Taux global d'obtention d'une sanction des études collégiales (DEC + AEC) 2 ans après la durée prévue ⁵
919001	Collège Héritage	Anglais	2019	233	44,6
919001	Collège Héritage	Français	2015	147	60,5
919001	Collège Héritage	Français	2016	138	51,4
919001	Collège Héritage	Français	2017	174	57,5
919001	Collège Héritage	Français	2018	152	58,6
919001	Collège Héritage	Français	2019	186	62,9
919001	Collège Héritage	Langues amérindiennes ou inuktitut	2016	2	n.p.
919001	Collège Héritage	Langues amérindiennes ou inuktitut	2017	1	n.p.
919001	Collège Héritage	Langues amérindiennes ou inuktitut	2018	5	0,0
919001	Collège Héritage	Langues amérindiennes ou inuktitut	2019	1	n.p.
919001	Collège Héritage	Valeur indéterminée	2015	24	50,0
919001	Collège Héritage	Valeur indéterminée	2016	32	37,5
919001	Collège Héritage	Valeur indéterminée	2017	35	48,6
919001	Collège Héritage	Valeur indéterminée	2018	65	29,2
919001	Collège Héritage	Valeur indéterminée	2019	42	42,9
919001	Collège Héritage	Total	2015	383	49,3
919001	Collège Héritage	Total	2016	383	46,7
919001	Collège Héritage	Total	2017	434	49,8
919001	Collège Héritage	Total	2018	425	49,4
919001	Collège Héritage	Total	2019	462	51,7
933000	Collège Dawson	Anglais	2015	1 546	76,3
933000	Collège Dawson	Anglais	2016	1 451	77,7
933000	Collège Dawson	Anglais	2017	1 386	76,0
933000	Collège Dawson	Anglais	2018	1 353	72,8
933000	Collège Dawson	Anglais	2019	1 365	72,2
933000	Collège Dawson	Français	2015	1 002	80,9
933000	Collège Dawson	Français	2016	1 064	79,1
933000	Collège Dawson	Français	2017	1 189	80,0
933000	Collège Dawson	Français	2018	1 232	80,1
933000	Collège Dawson	Français	2019	1 089	78,9
933000	Collège Dawson	Langues amérindiennes ou inuktitut	2015	2	n.p.
933000	Collège Dawson	Langues amérindiennes ou inuktitut	2016	1	n.p.
933000	Collège Dawson	Langues amérindiennes ou inuktitut	2017	4	n.p.
933000	Collège Dawson	Langues amérindiennes ou inuktitut	2018	4	n.p.
933000	Collège Dawson	Langues amérindiennes ou inuktitut	2019	3	n.p.
933000	Collège Dawson	Valeur indéterminée	2015	96	44,8

No Collège	Nom du collège ¹	Langue d'enseignement au secondaire ²	Cohorte Automne ³	Nouveaux inscrits au collégial ⁴	Taux global d'obtention d'une sanction des études collégiales (DEC + AEC) 2 ans après la durée prévue ⁵
933000	Collège Dawson	Valeur indéterminée	2016	100	50,0
933000	Collège Dawson	Valeur indéterminée	2017	91	52,7
933000	Collège Dawson	Valeur indéterminée	2018	100	58,0
933000	Collège Dawson	Valeur indéterminée	2019	110	56,4
933000	Collège Dawson	Total	2015	2 646	76,8
933000	Collège Dawson	Total	2016	2 616	77,2
933000	Collège Dawson	Total	2017	2 670	76,9
933000	Collège Dawson	Total	2018	2 689	75,5
933000	Collège Dawson	Total	2019	2 567	74,3
934000	Vanier College	Anglais	2015	1 044	69,8
934000	Vanier College	Anglais	2016	887	71,3
934000	Vanier College	Anglais	2017	894	69,6
934000	Vanier College	Anglais	2018	876	70,9
934000	Vanier College	Anglais	2019	885	68,5
934000	Vanier College	Français	2015	902	77,5
934000	Vanier College	Français	2016	982	73,5
934000	Vanier College	Français	2017	1 017	73,3
934000	Vanier College	Français	2018	1 075	77,5
934000	Vanier College	Français	2019	1 096	77,6
934000	Vanier College	Langues amérindiennes ou inuktitut	2017	1	n.p.
934000	Vanier College	Langues amérindiennes ou inuktitut	2018	1	n.p.
934000	Vanier College	Langues amérindiennes ou inuktitut	2019	1	n.p.
934000	Vanier College	Valeur indéterminée	2015	76	60,5
934000	Vanier College	Valeur indéterminée	2016	83	61,4
934000	Vanier College	Valeur indéterminée	2017	57	52,6
934000	Vanier College	Valeur indéterminée	2018	54	66,7
934000	Vanier College	Valeur indéterminée	2019	67	58,2
934000	Vanier College	Total	2015	2 022	72,9
934000	Vanier College	Total	2016	1 952	72,0
934000	Vanier College	Total	2017	1 969	70,9
934000	Vanier College	Total	2018	2 006	74,3
934000	Vanier College	Total	2019	2 049	73,0
935000	Cégep John Abbott	Anglais	2015	1 232	72,6
935000	Cégep John Abbott	Anglais	2016	1 273	75,0
935000	Cégep John Abbott	Anglais	2017	1 183	76,7
935000	Cégep John Abbott	Anglais	2018	1 170	73,3

No Collège	Nom du collège ¹	Langue d'enseignement au secondaire ²	Cohorte Automne ³	Nouveaux inscrits au collégial ⁴	Taux global d'obtention d'une sanction des études collégiales (DEC + AEC) 2 ans après la durée prévue ⁵
935000	Cégep John Abbott	Anglais	2019	1 124	71,4
935000	Cégep John Abbott	Français	2015	753	81,4
935000	Cégep John Abbott	Français	2016	742	86,5
935000	Cégep John Abbott	Français	2017	864	85,2
935000	Cégep John Abbott	Français	2018	817	82,3
935000	Cégep John Abbott	Français	2019	866	83,3
935000	Cégep John Abbott	Langues amérindiennes ou inuktitut	2015	17	29,4
935000	Cégep John Abbott	Langues amérindiennes ou inuktitut	2016	14	21,4
935000	Cégep John Abbott	Langues amérindiennes ou inuktitut	2017	10	20,0
935000	Cégep John Abbott	Langues amérindiennes ou inuktitut	2018	12	16,7
935000	Cégep John Abbott	Langues amérindiennes ou inuktitut	2019	8	12,5
935000	Cégep John Abbott	Valeur indéterminée	2015	60	50,0
935000	Cégep John Abbott	Valeur indéterminée	2016	65	58,5
935000	Cégep John Abbott	Valeur indéterminée	2017	58	56,9
935000	Cégep John Abbott	Valeur indéterminée	2018	54	59,3
935000	Cégep John Abbott	Valeur indéterminée	2019	47	72,3
935000	Cégep John Abbott	Total	2015	2 062	74,8
935000	Cégep John Abbott	Total	2016	2 094	78,2
935000	Cégep John Abbott	Total	2017	2 115	79,3
935000	Cégep John Abbott	Total	2018	2 053	76,2
935000	Cégep John Abbott	Total	2019	2 045	76,2
936001	Cégep Champlain à Lennoxville	Anglais	2015	167	68,3
936001	Cégep Champlain à Lennoxville	Anglais	2016	152	65,1
936001	Cégep Champlain à Lennoxville	Anglais	2017	149	68,5
936001	Cégep Champlain à Lennoxville	Anglais	2018	146	58,9
936001	Cégep Champlain à Lennoxville	Anglais	2019	145	46,9
936001	Cégep Champlain à Lennoxville	Français	2015	290	74,8
936001	Cégep Champlain à Lennoxville	Français	2016	279	73,8
936001	Cégep Champlain à Lennoxville	Français	2017	264	76,9
936001	Cégep Champlain à Lennoxville	Français	2018	295	70,8
936001	Cégep Champlain à Lennoxville	Français	2019	317	72,2
936001	Cégep Champlain à Lennoxville	Langues amérindiennes ou inuktitut	2017	1	n.p.
936001	Cégep Champlain à Lennoxville	Valeur indéterminée	2015	20	10,0
936001	Cégep Champlain à Lennoxville	Valeur indéterminée	2016	20	50,0
936001	Cégep Champlain à Lennoxville	Valeur indéterminée	2017	19	31,6
936001	Cégep Champlain à Lennoxville	Valeur indéterminée	2018	19	42,1

No Collège	Nom du collège ¹	Langue d'enseignement au secondaire ²	Cohorte Automne ³	Nouveaux inscrits au collégial ⁴	Taux global d'obtention d'une sanction des études collégiales (DEC + AEC) 2 ans après la durée prévue ⁵
936001	Cégep Champlain à Lennoxville	Valeur indéterminée	2019	20	35,0
936001	Cégep Champlain à Lennoxville	Total	2015	477	69,8
936001	Cégep Champlain à Lennoxville	Total	2016	451	69,8
936001	Cégep Champlain à Lennoxville	Total	2017	433	72,1
936001	Cégep Champlain à Lennoxville	Total	2018	460	65,9
936001	Cégep Champlain à Lennoxville	Total	2019	482	63,1
936002	Cégep Champlain-Saint-Lawrence	Anglais	2015	100	52,0
936002	Cégep Champlain-Saint-Lawrence	Anglais	2016	96	63,5
936002	Cégep Champlain-Saint-Lawrence	Anglais	2017	113	57,5
936002	Cégep Champlain-Saint-Lawrence	Anglais	2018	102	57,8
936002	Cégep Champlain-Saint-Lawrence	Anglais	2019	105	56,2
936002	Cégep Champlain-Saint-Lawrence	Français	2015	260	85,8
936002	Cégep Champlain-Saint-Lawrence	Français	2016	295	86,1
936002	Cégep Champlain-Saint-Lawrence	Français	2017	282	85,1
936002	Cégep Champlain-Saint-Lawrence	Français	2018	295	84,4
936002	Cégep Champlain-Saint-Lawrence	Français	2019	324	83,6
936002	Cégep Champlain-Saint-Lawrence	Valeur indéterminée	2015	7	42,9
936002	Cégep Champlain-Saint-Lawrence	Valeur indéterminée	2016	5	20,0
936002	Cégep Champlain-Saint-Lawrence	Valeur indéterminée	2017	4	n.p.
936002	Cégep Champlain-Saint-Lawrence	Valeur indéterminée	2018	2	n.p.
936002	Cégep Champlain-Saint-Lawrence	Valeur indéterminée	2019	5	80,0
936002	Cégep Champlain-Saint-Lawrence	Total	2015	367	75,7
936002	Cégep Champlain-Saint-Lawrence	Total	2016	396	79,8
936002	Cégep Champlain-Saint-Lawrence	Total	2017	399	76,7
936002	Cégep Champlain-Saint-Lawrence	Total	2018	399	77,4
936002	Cégep Champlain-Saint-Lawrence	Total	2019	434	77,0
936003	Cégep Champlain à Saint-Lambert	Anglais	2015	340	70,3
936003	Cégep Champlain à Saint-Lambert	Anglais	2016	324	67,0
936003	Cégep Champlain à Saint-Lambert	Anglais	2017	370	73,5
936003	Cégep Champlain à Saint-Lambert	Anglais	2018	382	62,8
936003	Cégep Champlain à Saint-Lambert	Anglais	2019	381	65,9
936003	Cégep Champlain à Saint-Lambert	Français	2015	794	86,0
936003	Cégep Champlain à Saint-Lambert	Français	2016	739	86,7
936003	Cégep Champlain à Saint-Lambert	Français	2017	746	85,1
936003	Cégep Champlain à Saint-Lambert	Français	2018	844	82,8
936003	Cégep Champlain à Saint-Lambert	Français	2019	804	83,3

No Collège	Nom du collège ¹	Langue d'enseignement au secondaire ²	Cohorte Automne ³	Nouveaux inscrits au collégial ⁴	Taux global d'obtention d'une sanction des études collégiales (DEC + AEC) 2 ans après la durée prévue ⁵
936003	Cégep Champlain à Saint-Lambert	Valeur indéterminée	2015	8	62,5
936003	Cégep Champlain à Saint-Lambert	Valeur indéterminée	2016	4	n.p.
936003	Cégep Champlain à Saint-Lambert	Valeur indéterminée	2018	9	77,8
936003	Cégep Champlain à Saint-Lambert	Valeur indéterminée	2019	5	80,0
936003	Cégep Champlain à Saint-Lambert	Total	2015	1 142	81,2
936003	Cégep Champlain à Saint-Lambert	Total	2016	1 067	80,5
936003	Cégep Champlain à Saint-Lambert	Total	2017	1 116	81,3
936003	Cégep Champlain à Saint-Lambert	Total	2018	1 235	76,6
936003	Cégep Champlain à Saint-Lambert	Total	2019	1 190	77,7
Total	Ensemble des collèges anglophones	Anglais	2015	4 664	70,9
Total	Ensemble des collèges anglophones	Anglais	2016	4 422	72,4
Total	Ensemble des collèges anglophones	Anglais	2017	4 355	71,9
Total	Ensemble des collèges anglophones	Anglais	2018	4 257	69,6
Total	Ensemble des collèges anglophones	Anglais	2019	4 262	67,9
Total	Ensemble des collèges anglophones	Français	2015	4 161	80,3
Total	Ensemble des collèges anglophones	Français	2016	4 258	79,6
Total	Ensemble des collèges anglophones	Français	2017	4 556	79,4
Total	Ensemble des collèges anglophones	Français	2018	4 725	79,3
Total	Ensemble des collèges anglophones	Français	2019	4 699	79,3
Total	Ensemble des collèges anglophones	Langues amérindiennes ou inuktitut	2015	19	26,3
Total	Ensemble des collèges anglophones	Langues amérindiennes ou inuktitut	2016	17	17,6
Total	Ensemble des collèges anglophones	Langues amérindiennes ou inuktitut	2017	17	23,5
Total	Ensemble des collèges anglophones	Langues amérindiennes ou inuktitut	2018	22	9,1
Total	Ensemble des collèges anglophones	Langues amérindiennes ou inuktitut	2019	13	7,7
Total	Ensemble des collèges anglophones	Valeur indéterminée	2015	300	49,0
Total	Ensemble des collèges anglophones	Valeur indéterminée	2016	317	52,4
Total	Ensemble des collèges anglophones	Valeur indéterminée	2017	271	51,7
Total	Ensemble des collèges anglophones	Valeur indéterminée	2018	308	53,9
Total	Ensemble des collèges anglophones	Valeur indéterminée	2019	301	56,8
Total	Ensemble des collèges anglophones	Total	2015	9 144	74,4
Total	Ensemble des collèges anglophones	Total	2016	9 014	75,0
Total	Ensemble des collèges anglophones	Total	2017	9 199	75,0
Total	Ensemble des collèges anglophones	Total	2018	9 312	73,9
Total	Ensemble des collèges anglophones	Total	2019	9 275	73,2
Total	Ensemble des collèges francophones	Anglais	2015	231	47,6
Total	Ensemble des collèges francophones	Anglais	2016	228	51,8

No Collège	Nom du collège ¹	Langue d'enseignement au secondaire ²	Cohorte Automne ³	Nouveaux inscrits au collégial ⁴	Taux global d'obtention d'une sanction des études collégiales (DEC + AEC) 2 ans après la durée prévue ⁵
Total	Ensemble des collèges francophones	Anglais	2017	246	46,3
Total	Ensemble des collèges francophones	Anglais	2018	211	47,4
Total	Ensemble des collèges francophones	Anglais	2019	218	42,2
Total	Ensemble des collèges francophones	Français	2015	39 356	61,3
Total	Ensemble des collèges francophones	Français	2016	38 752	61,2
Total	Ensemble des collèges francophones	Français	2017	38 802	61,1
Total	Ensemble des collèges francophones	Français	2018	38 381	60,4
Total	Ensemble des collèges francophones	Français	2019	38 496	60,7
Total	Ensemble des collèges francophones	Langues amérindiennes ou inuktitut	2016	1	n.p.
Total	Ensemble des collèges francophones	Langues amérindiennes ou inuktitut	2017	7	14,3
Total	Ensemble des collèges francophones	Langues amérindiennes ou inuktitut	2018	8	0,0
Total	Ensemble des collèges francophones	Langues amérindiennes ou inuktitut	2019	9	11,1
Total	Ensemble des collèges francophones	Valeur indéterminée	2015	1 812	48,8
Total	Ensemble des collèges francophones	Valeur indéterminée	2016	1 716	49,5
Total	Ensemble des collèges francophones	Valeur indéterminée	2017	1 884	49,8
Total	Ensemble des collèges francophones	Valeur indéterminée	2018	2 176	49,6
Total	Ensemble des collèges francophones	Valeur indéterminée	2019	2 280	48,1
Total	Ensemble des collèges francophones	Total	2015	41 399	60,6
Total	Ensemble des collèges francophones	Total	2016	40 697	60,7
Total	Ensemble des collèges francophones	Total	2017	40 939	60,5
Total	Ensemble des collèges francophones	Total	2018	40 776	59,8
Total	Ensemble des collèges francophones	Total	2019	41 003	59,9

chapitre A-2.1

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

CHAPITRE II ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS

SECTION I DROIT D'ACCÈS

1. La présente loi s'applique aux documents détenus par un organisme public dans l'exercice de ses fonctions, que leur conservation soit assurée par l'organisme public ou par un tiers.

Elle s'applique quelle que soit la forme de ces documents: écrite, graphique, sonore, visuelle, informatisée ou autre.

1982, c. 30, a. 1.

Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la Loi).

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) Pouvoir :

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	525, boul René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	2045, rue Stanley Bureau 900 Montréal (Québec) H3A 2V4	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 514 844-6170

b) Motifs :

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais :

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).